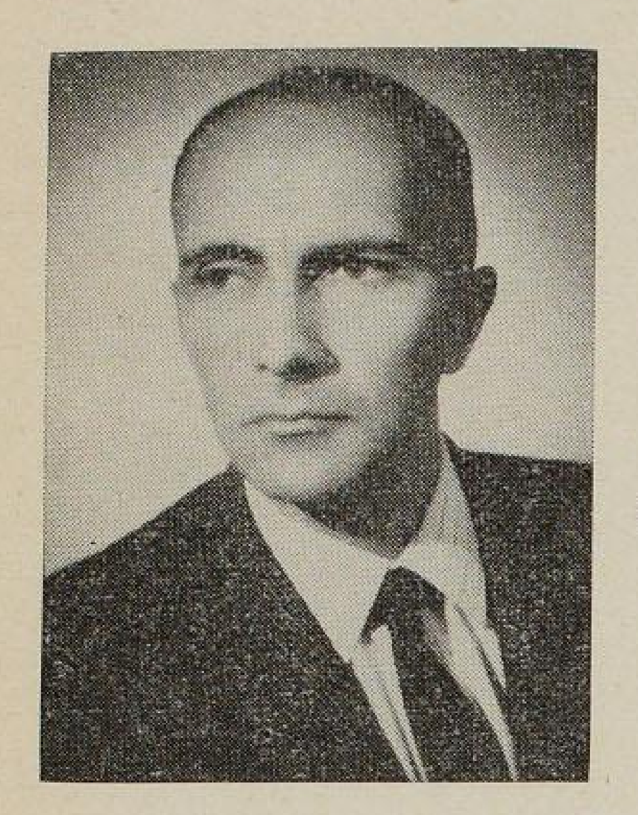
Département de la MAYENNE - Circonscription de CHATEAU-GONTIER
Scrutin de ballottage du 30 juin 1968



UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Henri de GASTINES

Agriculteur

Suppléant :

Constant POIRRIER

Directeur commercial



Merci aux 15 050 électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Merci à tous ceux qui ont fait abstraction de leurs préférences personnelles pour que le choix des électeurs de la circonscription de Château-Gontier contribue à éloigner la France du bord du précipice.

En 13 jours, nous n'avons pas pu, comme nous l'aurions voulu, visiter les 113 Communes de la circonscription. Partout où nous avons pu nous faire mieux connaître (dans les cantons de Château-Gontier et de Cossé-le-Vivien par exemple), nous obtenons les résultats les plus satisfaisants. Ceci nous confirme dans notre détermination de poursuivre l'action pour la défense des intérêts communs de la circonscription et du Pays tout entier.

Nous avons la conviction que le 30 juin, avec le concours de tous ceux et de toutes celles, qui au premier tour de scrutin, ne nous ont pas accordé leurs suffrages parce qu'ils ne nous connaissaient pas suffisamment, nous contribuerons tous ensemble à apporter à la France et au général de Gaulle l'appui d'un député décidé, quoi qu'il arrive, à défendre avant tout l'intérêt de la Nation.

Henri de Gastines

Agriculteur
Conseiller Municipal de Vimarcé
Administrateur du Syndicat des Coëvrons
(cantons de Sainte-Suzanne, Evron, Bais, Montsûrs)
Secrétaire Général du Comité Mayennais de Défense de la République
Secrétaire Fédéral Adjoint de l'U.D. Vᵉ République
Membre du Comité Directeur du M.R.P., de 1953 à 1965
Capitaine de Réserve
Chevalier du Mérite Agricole

Suppléant : **Constant POIRRIER**

Directeur commercial des Ets Bouvier, à Méral
Engagé Volontaire dans la Division Leclerc
Grand Mutilé de Guerre
Croix de Guerre 1939-1945 — Médaille Militaire

Imp. Monnier - Château-Gontier